

*Questions au Feuilleton*

David Patterson (Cinéplex Odéon)  
 Ken Pittman (Red Ochre Productions)  
 Stephen Roth (Cinexus)  
 Walter Senior (Famous Players)  
 Allan Stein (Stein/MacLean Productions)  
 Helga Stephenson (Festival of Festivals)

Un poste est demeuré vacant sur le Conseil en raison de la démission de Peter Simpson. René Malo a également démissionné, mais a été remplacé par Danny Weinsweig.

4. L'engagement de Téléfilm envers l'Année du cinéma canadien (ACC) la rendait responsable des dépenses associées au développement de cette manifestation. L'Agence lui a ainsi versé 87 230\$ pour les dépenses encourues avant la formation du comité organisateur.

A la suite de la nomination de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision à titre d'organisme responsable de l'administration de l'ACC, Téléfilm a accordé à l'Académie les sommes suivantes:

1988	123 053\$
1989	824 356\$
Total	947 409\$

De ce montant, 600 000\$ ont été retournés à Téléfilm et 176 448\$ ont été dépensés, tel que mentionné précédemment, pour le lancement du projet, son administration, pour des frais de voyage, de l'équipement, des frais de bureau, etc. L'Académie retournera sous peu à Téléfilm les fonds non déboursés. Elle conservera un certain montant pour la fermeture des comptes et se portera acquéreur de certaines fournitures de bureau qui appartenaient à l'ACC.

LACHEMINEMENT PAR LE CN DE WAGONS DE MINÉRAI  
 OU DE MARCHANDISES PROVENANT DE LA SUBDIVISION  
 CHAPAIS ET FARIBAUT

Question n° 90—**M. St-Julien:**

Du 25 novembre 1988 au 15 décembre 1988, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a-t-elle acheminé, en raison des glissements de terrain sur la subdivision St-Maurice, des wagons de minerais ou de marchandises provenant de la subdivision Chapais et Faribault, via l'Ontario Northland, vers les villes de Rouyn-Noranda, Val d'Or, Senneterre, Barraute, Lebel-sur-Quévillon et Matagami et, dans l'affirmative, a) quelle a été la distance parcourue par ces convois pour se rendre en Abitibi-Témiscamingue, b) combien de convois ont été acheminés en Abitibi-Témiscamingue lors de l'interruption du service sur la subdivision St-Maurice, c) combien de wagons de matières dangereuses comportaient ces convois, d) combien de jours a duré le transport de ces convois ferroviaires?

**L'hon. Benoît Bouchard (ministre des Transports):** La compagnie des chemins de fer nationaux du Canada répond comme suit:

Durant les glissements de terrain lorsque le trafic a été interrompu pendant 8 jours sur la subdivision St-Maurice, aucun trafic provenant de la subdivision Chapais et Faribault a été détourné via l'Ontario Northland (ONR).

[Traduction]

**Le président suppléant (M. Paproski):** On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire.

\* \* \*

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

**M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Monsieur le Président, auriez-vous l'obligeance d'appeler les questions marquées d'un astérisque nos 28, 69, 70, 71 et 82, car nous serions prêts à déposer les réponses. Étant donné le nombre de questions marquées d'un astérisque auxquelles nous répondons, je demande qu'elles soient imprimées dans le Hansard comme si elles avaient été lues.

[Texte]

LA BANDE-VIDÉO DE L'ANNIVERSAIRE DU PREMIER  
 MINISTRE

\*Question n° 28—**M. Keyes:**

A-t-on réalisé une bande-vidéo à l'occasion du cinquantième anniversaire du Premier ministre et, dans l'affirmative, a) a-t-elle coûté 6,000\$ ou plus (la direction artistique et le montage compris), b) son coût a-t-il été pris en charge par (i) le Cabinet du Premier ministre, (ii) le Bureau du Conseil privé, (iii) le trésor public, par l'intermédiaire d'autres ministères ou organismes, (iv) des particuliers ou des organisations privées et, dans l'affirmative, le Premier ministre divulguera-t-il leur nom?

**M. Les Gustafson (secrétaire parlementaire du premier ministre):** Oui, Une bande-vidéo a été réalisée à l'occasion du cinquantième anniversaire du Premier ministre.

a) Non

b) i) Non ii) Non iii) Non iv) Les coûts ont été assumés par le Parti progressiste conservateur du Canada.

L'ENQUÊTE RELATIVE À L'AMBASSADEUR EGERTON  
 HERBERT NORMAN

\*Question n° 69—**M. Kilgour:**

Le gouvernement est-il au courant de l'existence de raisons consignées dans des documents qui auraient motivé la réouverture en 1964 de l'enquête relative à l'ambassadeur Egerton Herbert Norman, après qu'on eut assuré à la Chambre, au printemps de 1957, que sa loyauté envers le Canada ne pouvait être mise en doute et, dans l'affirmative, le gouvernement est-il disposé à déposer les documents pertinents et, dans l'affirmative, à quelle date?